

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1383

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 14

Après le mot :

« travail »,

rédigier ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 18 :

« aux exploitations agricoles et aux salariés de ces exploitations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel